

Ostend Declaration

Déclaration d'Ostende

Consciente que

«les mers et les océans représentent l'un des grands défis du XXI^e siècle»,

la communauté des chercheurs marins et maritimes européens se tient prête à apporter ses connaissances, ses services et son soutien à l'Union européenne et à ses États membres et associés.

Ainsi, nous reconnaissions:

- le rôle essentiel des océans pour les systèmes terrestres et climatiques;
- l'importance des littoraux, mers et océans et de leurs écosystèmes pour la santé et le bien-être;
- l'impact croissant du changement environnemental mondial sur l'environnement marin, et les conséquences socioéconomiques majeures qui en découlent;
- le besoin persistant que la recherche fondamentale comble les lacunes importantes de notre connaissance de base des littoraux, mers et océans;
- les opportunités considérables en termes d'innovation, de richesse durable et de création d'emplois dans des secteurs maritimes neufs et préexistants, tels que l'aquaculture, les énergies renouvelables, la biotechnologie marine et le transport maritime;
- la nécessité de transposer ces messages dans tous les secteurs de la société.

En outre, nous soulignons **le rôle crucial des sciences et des technologies marines et maritimes** pour la connaissance et la compréhension des mers et océans et de leur biodiversité grâce à la création de nouvelles opportunités et technologies aptes à soutenir et faire progresser:

- la création d'emplois par une croissance intelligente, durable et inclusive (Europe 2020);
- la mise en œuvre de la politique maritime intégrée pour l'Union européenne (2007), de l'Espace européen de la recherche (livre vert de la Commission sur l'EER, 2007) et d'autres politiques comme la politique commune de la pêche;
- le bon état écologique de nos eaux marines d'ici à 2020 (directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin»);
- les grands défis qui en découlent, notamment en matière d'alimentation, d'énergie et de santé, tels qu'identifiés dans la déclaration de Lund (2009).

La communauté des chercheurs marins et maritimes reconnaît que d'importants progrès ont été accomplis en réaction aux déclarations de Galway (2004) et d'Aberdeen (2007), comme en témoigne l'adoption de la politique maritime intégrée pour l'Europe (2007), de la directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin» (2008), qui en est le pilier environnemental, et de la stratégie européenne pour la recherche marine et maritime (2008). La communauté s'engage à contribuer aux progrès futurs dans les limites de ce cadre politique global.

Relever le «grand défi» des mers et océans

La conférence EurOCEAN 2010 a identifié les défis et opportunités prioritaires de la recherche marine et maritime dans des secteurs tels que l'alimentation, le changement environnemental mondial, l'énergie, la biotechnologie marine, le transport maritime et la planification de l'espace maritime, y compris la cartographie des fonds marins. Elle a livré un message sans équivoque sur les bienfaits des mers et océans pour la société et l'économie européennes et sur le rôle crucial que doivent jouer la recherche et les technologies dans le «grand défi» des mers et océans.

S'appuyant sur des réalisations et initiatives existantes, la communauté des technologies et des sciences marines européennes est prête à relever ce défi en partenariat avec l'industrie et le secteur public, et invite l'Union européenne et ses États membres et associés à faciliter ce processus par le biais des actions proactives et d'intégration suivantes:

1. Programmation conjointe

Développer un cadre d'intégration associant les atouts des programmes de l'Union européenne et des États membres afin de relever le «grand défi» des mers et océans, notamment l'identification et la production d'infrastructures essentielles de recherche marine. L'**initiative de programmation conjointe concernant «des mers et des océans sains et productifs»** jouit de l'échelle d'intégration appropriée et devrait bénéficier d'un soutien actif de la part de la Commission européenne et des États membres.

2. Système européen d'observation des océans

Soutenir le développement d'un «système européen d'observation des océans» réellement intégré et financé de façon durable afin

(i) de rétablir le rôle mondial de l'Europe en tant que premier acteur des sciences et technologies marines; (ii) de répondre aux besoins de la société en soutenant des initiatives politiques majeures telles que la **politique maritime intégrée** et la **directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin»**; et (iii) de soutenir les contributions européennes aux systèmes d'observation mondiaux, et ce par une meilleure coordination des capacités nationales avec de nouveaux investissements adaptés, en collaboration avec des initiatives pertinentes (telles que ESFRI, EMODNet, GMES) et avec l'engagement des utilisateurs finaux.

3. De la recherche à la connaissance

Mettre en place des mécanismes adaptés pour suivre en permanence les programmes de recherche marine et maritime actuels afin d'accroître leur impact en (i) exploitant les résultats de la recherche; et en (ii) identifiant les lacunes existantes ou susceptibles d'apparaître. Pour ce faire, il convient de créer un **référentiel pour les rapports et les résultats des projets, programmes et initiatives de recherche marine et maritime de l'UE et des différents pays**, permettant d'archiver, traduire, analyser, rapporter et développer des produits de connaissance intégrés afin de faciliter le développement de politiques, la prise de décisions, les actions de gestion, l'innovation, l'éducation et la sensibilisation du public.

En vue de relever efficacement le «grand défi» des mers et océans, il est essentiel de hiérarchiser les initiatives et programmes pour favoriser:

- **L'innovation**

Apporter un meilleur soutien à l'innovation et à la commercialisation de nouveaux produits, processus, services et concepts marins et/ou maritimes, en faveur de l'Union pour l'innovation et de la stratégie Europe 2020;

Promouvoir des actions visant à sensibiliser la communauté scientifique marine au potentiel d'innovation des sciences marines et aux possibilités de les exploiter en coopération avec les industries du secteur océanique.

- **La formation et le développement de carrière**

Créer des possibilités de formation et de mobilité adaptées pour les chercheurs et technologues marins et proposer des carrières stables et attrayantes afin de garantir la présence de la main-d'œuvre hautement qualifiée qui se révélera nécessaire pour les secteurs marins et maritimes en pleine expansion.

- **La coopération internationale**

Mettre en place, au niveau de l'UE, un mécanisme permettant de renforcer la coopération internationale (entre les consortiums européens et les partenaires de pays tiers) de manière stratégique dans les domaines des sciences et des technologies, en soutenant les initiatives de réseautage, les projets en phase préparatoire et les actions concrètes;

Renforcer la coopération bilatérale ou multilatérale avec d'importants organismes de financement, organes intergouvernementaux et institutions scientifiques marines ou maritimes hors d'Europe afin de vaincre les obstacles au financement conjoint de programmes et d'infrastructures de recherche internationaux et de proposer des solutions réalisables dans cette perspective.

La communauté des chercheurs marins et maritimes européens s'engage à jouer son rôle en partenariat avec l'industrie et le secteur public afin de combler le fossé entre la science et l'innovation et de soutenir ainsi le développement durable.

